

RESUME

L'objet de ce travail est de démontrer qu'une étude plus approfondie des anglicismes soulève plusieurs difficultés. Les travaux effectués sur le sujet, dans le cadre de la grammaire traditionnelle, ne permettent pas de résoudre ces problèmes. La notion d'anglicisme est nettement surutilisée en ce qui concerne la langue parlée au Québec. Les particularités structurales du français québécois ne relèvent pas de l'influence de l'anglais. Le modèle de la grammaire universelle, tel qu'élaboré par Noam Chomsky, nous offre un cadre conceptuel propice à une meilleure compréhension du phénomène de l'emprunt. L'analyse de nombreux exemples nous montre que les constructions citées comme étant des anglicismes syntaxiques ou sémantiques, ne sont en fait que des emprunts lexicaux. Nous pouvons ainsi poser l'hypothèse selon laquelle l'emprunt s'effectue à travers le lexique.